



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E163132

VALABLE JUSQU'AU 11/11/2026

ÉDITÉ LE

20/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/2010

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 17/07/2025
1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE 2010B02275

Siret : 528 149 321 00028

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 3058555-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE PRCDJB1722010210233

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE PRCDJB1722010210233

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Raison sociale : RENOVIAL

21 AVENUE ALBERT
111 ROUTE D'ESTAIRES
62840 LORGIES

Téléphone : 06 50 47 48 38

Portable : 0650474838

Fax :

Site Internet :

E-mail : renovial@orange.fr

Responsabilité légale :

EL IDRISSE MUSTAPHA GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	12/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	12/11/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	12/11/2025
o Ventilation mécanique	12/11/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/11/2025
o Fenêtres de toit	12/11/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/11/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	12/11/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	12/11/2025
o Isolation des combles perdus	12/11/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	12/11/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.